

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/11/2015

Réception par le Prefet : 17/11/2015

Publication : 20/11/2015



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental
Haut-Rhin
Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

N° CP-2015-10-6-11

Séance du vendredi 13 novembre 2015

**SUBVENTION POUR L'ACQUISITION DE TERRAINS DANS L'ESPACE NATUREL
SENSIBLE DE WITTERSDORF**

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, MM. HABIG, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. SCHELLENBERGER, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES :

M. HEMEDINGER, Mmes LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, ORLANDI.

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2015-2-6-3 du 19 février 2015 relative au Budget Primitif 2015 – Environnement naturel,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide d'attribuer une subvention à la commune de WITTERSDORF pour l'acquisition de 6 parcelles incluses dans l'Espace Naturel Sensible, pour un montant de 1 584 € qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, fonction 738, nature 204141.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité